

**Gabriel Zucman**  
**La richesse cachée  
des nations**

Enquête sur les paradis fiscaux



**Gabriel Zucman**

**La richesse cachée  
des nations**

Enquête sur les paradis fiscaux

LA REPUBLIQUE DES IDEES 

Seuil 

Collection dirigée  
par Pierre Rosanvallon  
et Ivan Jablonka

ISBN : 978-2-02-111431-7

© Éditions du Seuil et La République des Idées, novembre 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## INTRODUCTION

# Agir contre les paradis fiscaux

Les paradis fiscaux sont au cœur de la crise européenne, mais personne ne sait trop comment s'y attaquer. Pour les uns, le combat est perdu d'avance. De Londres au Delaware, de Hong Kong à Zurich, les centres *offshore* sont des rouages essentiels du capitalisme financier, utilisés par les riches et les puissants du monde entier. On ne peut rien y faire, assurent-ils : certains pays proposeront toujours moins de taxes et de règles que leurs voisins. L'argent trouvera toujours son havre : frappez ici, il partira là-bas. Le capitalisme sans paradis fiscal est une utopie, et l'imposition progressive des revenus et des fortunes est vouée à disparaître, sauf à s'engager dans la voie du protectionnisme.

Pour les autres, la bataille est presque gagnée. Grâce à la détermination des gouvernements et de l'OCDE, grâce aux multiples scandales et révélations, les paradis fiscaux vont bientôt agoniser. Sous les coups de boutoir des grands pays en quête de nouvelles recettes depuis la crise financière, tous ont promis d'abandonner le secret bancaire, et les multinationales vont enfin rendre des comptes et payer leur dû. C'est le triomphe de la vertu.

Ce livre s'inscrit en porte-à-faux contre ces deux visions également fausses. Il rend compte d'une enquête inédite, dont la conclusion est accablante : les paradis fiscaux ne se sont jamais aussi bien portés qu'aujourd'hui. Présentes partout dans les discours, les « victoires » ne sont nulle part dans les chiffres. L'impunité pour les fraudeurs est quasi totale. Les engagements récemment pris par les paradis fiscaux sont bien trop flous et les moyens de contrôle bien trop faibles pour pouvoir espérer une quelconque amélioration dans les années à venir.

Mais il n'est pas trop tard pour inverser le cours des choses. L'évasion fiscale des plus fortunés et des grandes sociétés peut être stoppée. Pour y parvenir, ce livre propose un plan d'action concret et réaliste, qui s'articule autour de trois axes.

## **Les solutions existent**

Une dimension opérationnelle, d'abord. L'urgence numéro un – et l'une des propositions centrales formulées dans cet ouvrage – est de créer un registre mondial des titres financiers indiquant sur une base nominative qui possède chaque action et chaque obligation. Il s'agit d'une condition indispensable pour pouvoir taxer les fortunes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Une utopie ? Un registre de ce type existe déjà en Suède ; d'autres, plus parcellaires, sont maintenus par des sociétés privées comme la banque luxembourgeoise Clearstream. L'objectif est simplement de les fusionner, d'en élargir le champ et d'en transférer la propriété aux États. En 1791, pendant la Révolution, l'Assemblée constituante a créé le cadastre de la France pour recenser toutes les propriétés immobilières, en consigner la valeur et abolir ainsi les privilèges qui minaient l'Ancien Régime – la non-imposition de la noblesse et du clergé. Il faut aujourd'hui créer le cadastre financier du monde pour mettre fin aux injustices qui, sinon, risquent à terme de miner les régimes démocratiques.

Pour fonctionner, ce cadastre financier doit aller de pair avec un échange automatique d'informations entre les pays. Depuis des décennies, les banques françaises fournissent au fisc toutes les informations dont elles disposent sur les revenus perçus par leurs clients. Ces renseignements alimentent nos déclarations d'impôts préremplies, rendant impossible la fraude par l'intermédiaire de banques françaises. La deuxième urgence est donc d'étendre ce système aux banques situées dans les paradis fiscaux. Seul l'échange international et automatisé de données risque de buter sur l'opacité financière. Mais, adossé au cadastre financier du monde, il endiguera la fraude massive des ultra-riches.

Rien ne s'y oppose, si ce n'est la volonté des paradis fiscaux de défendre le secret bancaire qui fait leur prospérité. C'est pourquoi la deuxième dimension du plan d'action que je propose est politique : les paradis fiscaux ne plieront que sous la menace de sanctions. Pour la première fois, cet ouvrage révèle les coalitions de pays qui peuvent les mettre en échec, ainsi que la nature des sanctions à imposer.

La France seule ne peut pas faire grand-chose. Quelle que soit leur fonction, ce ne sont ni les appels à la transparence, ni de nouvelles lois, ni davantage de fonctionnaires qui feront plier la Suisse ou Singapour. Seul compte véritablement le rapport de force international. La bonne nouvelle est que celui-ci est foncièrement défavorable aux paradis fiscaux : aucun territoire ne peut s'opposer à la volonté commune des États-Unis et des grands pays de l'Union européenne. Le combat est donc gagnable, à condition qu'il soit mené à la bonne échelle et que les gouvernements n'aient pas peur d'appliquer des sanctions proportionnelles aux pertes qu'ils essuient.

Les calculs présentés dans ce livre montrent que la France, l'Allemagne et l'Italie peuvent contraindre la Suisse à abandonner son secret bancaire en imposant conjointement des droits de douane de 30 % sur les biens qu'ils importent de la Confédération helvétique, car les coûts pour cette dernière

dépasseraient alors les revenus que ses banques tirent de l'évasion. Pour les micro-États qui vivent de l'opacité financière (comme le Luxembourg), il faudra aller plus loin, jusqu'à des mesures de quasi-embargo financier (et peut-être jusqu'à l'exclusion de l'Union européenne pour le Grand-Duché). Les paradis fiscaux ont beau être des géants financiers, ce sont dans l'ensemble des nains économiques et politiques – les Bahamas ou Jersey bien plus encore que la Suisse. Tous dépendent massivement de leur commerce. C'est leur faiblesse ; c'est par là qu'il faut les contraindre.

Précisons d'emblée qu'il n'y a aucune raison pour que l'Organisation mondiale du commerce s'oppose aux tarifs douaniers que je propose, bien au contraire. Par construction, ceux-ci correspondent à ce que le secret bancaire coûte aux pays étrangers. Or le secret bancaire n'est rien d'autre qu'une forme déguisée de subvention qui offre aux banques *offshore* la possibilité de spolier les gouvernements voisins. Rien, dans la logique du libre-échange, ne justifie ce vol. D'après les règles mêmes de l'OMC, les pays qui en sont victimes sont en droit d'imposer des représailles égales au préjudice qu'ils subissent. S'ils ne l'ont jamais fait, c'est parce qu'ils n'avaient jusqu'à présent aucun moyen de calculer les pertes que leur infligent les paradis fiscaux. En chiffrant pour la première fois de façon transparente le coût du secret bancaire, cet ouvrage ouvre donc la voie à des sanctions légales contre les pays qui vivent de la dissimulation financière. Les paradis fiscaux peuvent être vaincus, non pas en fermant les frontières, mais en remettant les questions fiscales au cœur des politiques commerciales.

Le plan d'action a, enfin, une dimension proprement économique. Même si le secret bancaire disparaissait entièrement, il y a fort à craindre que l'injustice fiscale perdurerait, car les plus fortunés ont de nombreux autres moyens légaux et illégaux de payer peu d'impôts, et les multinationales manipulent leurs profits pour les faire apparaître là où ils ne sont pas

taxés. Les paradis fiscaux nous forcent donc à repenser l'imposition du capital.

La solution passe par la création d'un impôt global progressif sur les fortunes. Cet ouvrage propose des solutions concrètes pour s'en rapprocher. Si les gouvernements ont abandonné l'ambition de taxer la richesse, c'est parce qu'ils craignent qu'elle ne se cache. Or ce risque peut être désamorcé. Le cadastre financier mondial que ce livre propose d'instaurer est une arme imparable contre la dissimulation. Le Fonds monétaire international dispose des moyens techniques de le créer à brève échéance. Une fois en place, le cadastre permettra de prélever un impôt sur le capital qui mettra un point final à l'évasion des ultra-riches. Avec la disparition de l'opacité financière, les États retrouveront ainsi la souveraineté que les paradis fiscaux leur ont dérobée et, avec elle, les moyens d'agir contre l'explosion des inégalités<sup>1</sup>.

La solution passe ensuite par une réforme radicale de l'impôt sur les sociétés. Celui-ci est à bout de souffle, et ce ne sont pas les rustines récemment préconisées par l'OCDE qui y changeront quoi que ce soit. L'impôt sur les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle doit taxer les profits globaux des multinationales et non, comme aujourd'hui, leurs profits pays par pays, car ces derniers sont manipulés par des armées d'experts comptables. Le nouvel impôt rapporterait au niveau mondial 30 % de plus que l'ancien, essentiellement au profit des grands pays d'Europe et des États-Unis, où les rois de l'optimisation fiscale, les Google, Apple et Amazon, font l'essentiel de leurs ventes mais ne payent rien ou presque.

Les trois aspects du plan d'action proposé dans cet ouvrage forment un tout. Sans menaces et sanctions, le cadastre financier du monde et l'échange automatique d'informations sont mort-nés. En l'absence de ces moyens de contrôle, les acteurs de la

1. À cet égard, ce livre prolonge la réflexion menée par Thomas Piketty dans *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013.



dissimulation fiscale ont toutes les chances de réduire à néant l'imposition du capital. Et quand ils y seront parvenus, c'est la volonté politique de lutter contre l'opacité financière qui disparaîtra, car les gouvernements ne verront alors même plus l'intérêt de bien mesurer les fortunes et les profits des sociétés.

## **Le coût des paradis fiscaux**

On le voit, la lutte contre les paradis fiscaux nécessite une mobilisation exceptionnelle. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Ce plan d'action a bien sûr un coût. Il faudra renégocier de nombreux accords internationaux, acheter de nouveaux ordinateurs pour traiter les données échangées par les banques *offshore*. Il y aura sans doute des représailles de la part des micro-États qui vivent du secret bancaire – ceux pour lesquels les sanctions doivent être les plus violentes. Et peut-être des tensions avec les plus grandes places, la Suisse, Hong Kong ou Singapour, qui n'aiment pas être montrées du doigt.

Mais ces coûts doivent être comparés à ceux du *statu quo*. Et la réalité est que ceux-ci sont exorbitants. Qu'on en juge : au cours des cinq dernières années seulement, en Irlande et à Chypre, deux centres *offshore* aux systèmes financiers hypertrophiés, les banques ont fait faillite, plongeant des millions d'habitants dans la misère ; aux États-Unis, le Congrès a démontré qu'une des plus grandes entreprises de la planète, Apple, a évité des dizaines de milliards d'impôts en manipulant ses profits ; en France, le ministre du Budget a dû démissionner parce qu'il avait fraudé le fisc pendant vingt ans depuis ses comptes cachés ; en Espagne, l'ancien trésorier du parti au pouvoir dort en prison après avoir révélé un système de financement occulte par l'intermédiaire de comptes en Suisse. Les paradis fiscaux ont été au cœur de la crise financière, budgétaire et démocratique.

Le plan que je propose est équilibré. C'est accepter le *statu quo* qui est irresponsable.

Afin de chiffrer le coût global des paradis fiscaux, j'ai mené une enquête économique approfondie. J'ai mobilisé, pour la conduire, l'ensemble des sources disponibles sur les investissements internationaux des pays, les balances des paiements, les bilans des banques et leurs positions hors bilan, la fortune et le revenu des nations, les comptes des sociétés multinationales et les archives des établissements suisses. Une grande partie de ces statistiques n'avaient jamais été utilisées auparavant, et c'est la première fois que toutes ces informations sont rassemblées, confrontées et analysées dans un même objectif : exposer au grand jour les dérives de la finance de l'ombre.

Ces statistiques ont de nombreuses imperfections, et les résultats de mon enquête sont donc tout sauf définitifs. Notre système de mesure de l'activité financière mondiale est sur bien des plans gravement défaillant. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'utiliser. D'abord parce que, malgré leurs limites, les données disponibles fournissent un éclairage irremplaçable sur l'activité des paradis fiscaux. Et, surtout, parce qu'il n'y a aucun progrès envisageable sans estimation chiffrée de l'ampleur de la fraude. Ce n'est que sur la base d'une telle évaluation, même imparfaite, qu'il est possible d'imposer des sanctions et de suivre la réalité des progrès dans la lutte contre ce fléau, indépendamment de la propagande diffusée par les uns et les autres.

En l'occurrence, tout montre que, contrairement aux discours des gouvernements et des banquiers, l'évasion fiscale se porte à merveille. À l'échelle mondiale, 8 % du patrimoine financier des ménages est détenu dans les paradis fiscaux, ce qui est un record historique. Pour l'Union européenne, la fraction est encore plus élevée, proche des 12 %. Les calculs présentés dans ce livre révèlent que les Français détiennent à peu près 350 milliards d'euros *offshore*, dont la moitié en Suisse. Sans l'évasion fiscale massive permise par le secret bancaire, la dette

publique de la France ne s'élèverait pas comme aujourd'hui à 94 % du PIB, mais à 70 %, le niveau d'avant la crise financière. Taxer le stock actuel de fortunes dissimulées pour apurer les fraudes passées permettrait de ramener la dette à ce niveau-là. Cela ne mettrait pas fin à tous les problèmes de la France, mais cela desserrerait considérablement l'étau budgétaire et permettrait d'inverser la spirale de l'austérité.

## **Le pouvoir symbolique de la finance**

Au-delà du constat et du plan d'action, ce livre vise à démythifier l'activité des paradis fiscaux. À en croire la plupart des commentateurs, les montages qui y sont réalisés rivalisent par leur complexité. Face à tant de virtuosité, les citoyens sont désarmés, les vieux États-nations sont impuissants, les experts eux-mêmes sont dépassés. La conclusion en est généralement que toute reprise en main est impossible. C'est le pouvoir symbolique de la finance, pouvoir renforcé par les derniers gouvernements qui, en proclamant jour après jour de nouvelles « victoires » sur la base de plans creux et donc sans effet, ont fortifié le mythe qu'ils prétendaient abattre.

En réalité, les montages réalisés par les banquiers et les comptables, démontés dans les pages qui suivent, sont souvent d'une grande simplicité. Certains fonctionnent à l'identique depuis près d'un siècle. Il y a bien sûr eu des innovations, parfois absconses. Et il ne faut pas nier qu'il reste encore des aspects du fonctionnement des paradis fiscaux que personne ne comprend vraiment bien. Mais, comme cet ouvrage le démontre, nous en savons largement assez pour pouvoir agir contre la fraude.

Les économistes ont leur part de responsabilité dans l'impression de mystère qui entoure encore les paradis fiscaux. Les universitaires se sont pendant trop longtemps désintéressés

du sujet. Ce manque de curiosité provient sans doute du mépris relatif dans lequel ont traditionnellement été tenues les questions d'économie appliquée au sein de la discipline, au profit des spéculations purement théoriques. Mais la situation s'inverse depuis une dizaine d'années, et on est en droit d'espérer d'importantes avancées dans un futur proche. Le fait demeure que tous les progrès dans la compréhension des paradis fiscaux réalisés jusqu'à récemment – progrès remarquables à bien des égards – sont à mettre au crédit non d'économistes, mais d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales, de journalistes, de politistes, d'historiens, de juristes et de sociologues pionniers.

L'approche que j'adopte dans ce livre diffère des précédentes ; elle les complète et ne prétend nullement les éclipser. La spécificité de ma démarche est de se fonder d'abord sur des statistiques. Les cas individuels ne m'intéressent pas. Indispensables pour susciter la prise de conscience, voire le scandale, ils sont d'un faible secours pour guider l'action. On ne croiera ici ni oligarques, ni dictateurs africains, ni banquiers véreux, ni grands argentiers de la City, si ce n'est dans les chiffres. Cet ouvrage se concentre sur l'analyse des données et de leurs implications, dans le respect de leur contexte historique, de leur spécificité et de leurs limites<sup>1</sup>.

1. Ces données sont pour la première fois rassemblées sur un site Internet, [www.gabriel-zucman.eu/richeesse-cachee](http://www.gabriel-zucman.eu/richeesse-cachee). Ce site détaille tous les calculs sur lesquels s'appuient les résultats présentés dans ce livre. Chiffres, tableaux, graphiques : tous peuvent être vérifiés et reproduits à la virgule près, en toute transparence. Ce travail est le fruit de quatre années de recherches rigoureuses, mais certainement pas définitives (Gabriel Zucman, « Trois essais sur la répartition mondiale des fortunes », thèse de doctorat, École d'économie de Paris, EHESS, 2013). Je remercie d'avance les lecteurs qui voudront bien me faire part de leurs réactions, critiques et suggestions pour améliorer ma démarche.